

Etude prospective sur le sport : les premières tendances !

L'étude nationale concernant les attentes et besoins des acteurs du sport, coordonnée par l'Andes, a déjà identifiée les premières tendances. Le rapport final est attendu dans le courant du mois de mars.

Différents partenaires et contributeurs du sport français (Andes, Agence nationale du Sport, CNOSE, CPSF, ministère des Sports et Union sport & cycle) travaillent sur une étude nationale concernant les attentes et besoins des acteurs du sport (voir TDS n°168). Les principaux objectifs de l'étude sont, d'une part, de faire un état des lieux fidèle de l'évolution du sport ces 5 à 10 dernières années, et d'autre part, d'identifier les orientations que prendra le sport ces 10 prochaines années pour tous les acteurs. "Ce travail est essentiel afin de cibler les enjeux et les besoins de demain et savoir comment s'adapter à tous les niveaux : environnement, énergie, santé, transformation numérique... Ce travail de prospective doit nous permettre de clairement identifier les opportunités et les menaces, tout en remettant la place du sport au sein de la société d'aujourd'hui et surtout de demain. Cela résume l'esprit de cette prospective, à savoir : une ambition commune pour le sport de demain" insiste Stéphane Kroemer, administrateur de l'Association Nationale des Elus en charge du Sport (ANDES), qui pilote cette étude.



Pour Stéphane Kroemer, administrateur à la fois de l'Andes et de l'Agence nationale du Sport, il est nécessaire de mettre en place une véritable stratégie collectives et des recommandations concernant le sport de demain.

Une analyse documentaire et un questionnaire

Le Centre de Droit et d'Economie du Sport (CDES) de Limoges, retenu pour réaliser cette étude, procède en plusieurs étapes : après une collecte documentaire et un état des lieux (mutation des pratiques, un secteur de plus en plus dominé par une logique économique, une contrainte environnementale de plus en plus forte...), des premières tendances sont ressorties et ont servi de base à une vingtaine d'entretiens menés auprès de nombreux acteurs et experts du sport. En parallèle, un questionnaire a été envoyé à l'ensemble des réseaux des six institutions formant le comité de pilotage. Les réponses ont été clôturées le 20 janvier dernier : "au total, nous avons reçu 1 048 réponses dont 59 % provenant du mouvement sportif (associations, ligues et comités), 24 % des collectivités (communes, intercommunalités...), 6 % de l'Etat, 5 % du monde économique et

6 % d'autres acteurs. Parmi les principales difficultés mentionnées par les quatre acteurs principaux (Etat, collectivités, mouvement sportif et monde économique), on peut citer le manque de moyens financiers, l'incertitude liée à la crise sanitaire, la baisse de pratiquants ou encore le manque de bénévoles" décrit Stéphane Kroemer. Concernant les priorités, elles sont claires : l'aménagements de nouvelles structures sportives, la conquête et la fidélisation de nouveaux publics et la recherche de nouveaux leviers de croissance.

L'organisation de trois tables rondes

Les tendances validées ont débouché sur la mise en place de trois tables rondes, organisées entre le mois de février et tout début mars :

- sport et bien-être : quelle politique sportive pour une pratique adaptée tout au long de la vie ?
- sport et environnement : quel modèle d'organisation pour un sport plus soutenable ?
- sport et technologie : comment les nouvelles technologies peuvent être mises au service du développement d'un nouveau modèle sportif ?

"En complément de ces trois tables rondes, nous avons identifié cinq thématiques transversales abordées lors de chacune d'entre elles : les équipements, les métiers et compétences, les pratiques, le développement économique et le contexte international" ajoute Stéphane Kroemer.

L'étude aboutira à des propositions concrètes d'orientations à mettre en œuvre à court, moyen et long terme. Une ambition commune pour le sport de demain qui devrait être présentée à la mi-mars et transmises à tous les candidats à l'élection présidentielle afin que le sport ne soit pas oublié au cours de la campagne.



La seconde table ronde sur le sport santé, bien-être a permis à plusieurs experts d'échanger sur divers sujets : les financements, les expérimentations, la législation, le rôle des Agences régionales du sport des médecins, des collectivités, du monde économique et les objectifs d'ici 2030

Réactions : une étude essentielle pour les acteurs du sport français

Roxana Maracineanu, ministre déléguée aux sports :

“Cette étude est importante car il nous faut des éléments factuels pour appréhender les grandes tendances de la pratique sportive de demain et ajuster la politique publique du sport que le ministère des Sports définit avec ses partenaires. Notre action doit répondre aux besoins des Français, des territoires, des acteurs et des autres politiques publiques comme celles de santé, de l'éducation ou de cohésion sociale. Elle doit également soutenir l'engagement des Françaises et des Français dans l'organisation du sport. Le champ de réflexion de l'étude, volontairement très vaste et multidimensionnel, doit permettre d'éclairer les orientations stratégiques du gouvernement et guider nos choix en matière de financement”.

Frédéric Sanaur, directeur de l'Agence nationale du Sport :

“Cette étude revêt une importance particulière pour l'Agence nationale du Sport car elle s'inscrit dans l'exercice de notre gouvernance partagée, et déjà dans la prospective de cette nouvelle gouvernance. Les partenaires et contributeurs à sa réalisation ont souhaité se questionner, questionner leurs réseaux et de manière plus large les acteurs de l'écosystème sportif français, les Français, sur leurs attentes et leurs besoins. Quelle est aujourd'hui la place du sport en France, quelle doit-elle être demain et comment l'Agence pourra accompagner cette évolution ? L'accueil des JOP de Paris 2024 est une formidable opportunité de nous projeter sur l'avenir du sport français”.

Marie-Amélie Le Fur, présidente du Comité Paralympique et Sportif Français :

“Le CPSF souhaite permettre au plus grand nombre de personnes en situation de handicap de pratiquer l'activité physique et sportive de leur choix. Pour cela nous avons besoin de l'engagement de l'ensemble des acteurs qui œuvrent au développement du parasport, mais aussi de comprendre leurs besoins et leurs attentes. Ainsi nous souhaitons au travers de cette étude, identifier des problématiques qu'ils rencontrent et les leviers d'action nous permettant de dégager des perspectives de travail. Cela nous permettra de penser le parasport de demain et de nous adapter au mieux aux évolutions de notre écosystème”.

Virgile Caillet, délégué général de l'Union Sport & Cycle :

“Nous arrivons à une période où il est important de disposer d'éléments de réflexion sur les attentes des Français au niveau de leurs pratiques sportives. Cette étude permettra de décrypter de grandes tendances et de se projeter vers l'avenir. Les différents échanges entraîneront un diagnostic commun qui servira à mettre en place un plan d'actions efficaces pour les années à venir afin de promouvoir la pratique physique et sportive. Concernant l'Union Sport & Cycle, nous partagerons cette étude avec nos 1 700 entreprises adhérentes pour qu'elles aient les outils de compréhension nécessaires pour l'avenir”. ■

